RPS (Risques psychosociaux) - Evaluer et prévenir

Format :
Présentiel et/ou Distanciel

Durée :
4 jours / 28 h

Référence :
MAN-RPS-1097

Public :
Membres d'un comité de pilotage RPS :
Directeurs et cadres, DRH, RH, responsable qualité et IRP...

Personnes en situation de handicap :
Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?
Merci de bien vouloir nous contacter en amont afin d'étudier ensemble vos besoins et les solutions les plus adaptées.

Objectifs de développement des compétences :
Définir les risques psychosociaux (RPS) ainsi que les enjeux associés
Repérer les RPS spécifiques au secteur social et médico-social et plus précisément à leur structure/service (prédiagnostic)
Produire des préconisations en lien avec les éléments recueillis
Adopter une posture managériale soutenant l'équipe en termes de motivation et de dynamique
Initier une politique de prévention des RPS en organisant la mise en oeuvre
l'évaluation et le suivi

Cette formation est réalisable sur (2+2 jours)

Pré-requis :
Aucun

Méthodes Pédagogiques mobilisées :
Les prestations de formation sont assurées par des formateurs professionnels qui utilisent des moyens pédagogiques adaptés.
Dans le cadre de session intra entreprise, possibilité de travailler sur vos projets afin de répondre à vos besoins spécifiques.
Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

Répartition du temps (environ) :

Théorique 45%, Pratique 55%

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'auto-positionnement:
Un questionnaire d'auto-positionnement est adressé aux stagiaires en amont de la formation afin de l'adapter aux besoins et attentes des participants.

Évaluation à chaud par le biais de travaux pratiques.

- Exercices, tests d'évaluations (QUIZZ ou QCM ...).

Moyens techniques mobilisés :

Salle(s) de cours équipée(s) des moyens audiovisuels avec le matériel adapté à la formation (si besoin, ordinateur par stagiaire).

Modalité et délai d'accès à la formation :

Sur inscription.
UNIVERS FORMATION s'engage à prendre en charge votre demande sous un délai de 48h et à proposer des dates d'entrée en formation sous un délai de 15 jours, en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur pressenti.
Votre rapidité de réponse sur toutes les questions administratives et questionnaires de positionnement permettra d'accélérer le démarrage de votre formation.

Tarif :

Nous contacter pour devis personnalisés.

Programme de la formation

SESSION 1 - (2 JOURS)

1. Les RPS : Définition et enjeux

Définir les RPS et les spécificités liées au secteur
S'approprier des références réglementaires en matière de RPS
Reconnaître l'impact de la souffrance et du stress au travail
Repérer le lien direct entre QVT et bientraitance
Etayer ses réflexions en s'appuyant sur les supports de l'ANESM et de l'HAS

2. Le repérage des RPS

Identifier les étapes d'une démarche de prévention
Repérer les personnes-ressources à intégrer
Échanger sur les pratiques existantes
Interroger les facteurs de RPS présents dans les services représentés
Produire un pré-diagnostic

SESSION 2 - (2 JOURS)

3. Le rôle du cadre dans la prévention des RPS

Connaître les principes de fonctionnement/de dynamique d'une équipe
Interroger les pratiques professionnelles d'encadrement
Identifier les éléments facilitant / générant l'usure professionnelle
Définir la motivation
Identifier les leviers permettant de créer ou soutenir la motivation
Dresser un bilan de ses pratiques managériales

4. La construction du plan d'action et son suivi

Identifier clairement les actions à mettre en oeuvre collectivement
Hiérarchiser ces préconisations, les prioriser
Formaliser sous forme de fiche-action
Analyser les freins et réticences possibles à la mise en oeuvre d'une politique de prévention des RPS
Produire collectivement un argumentaire permettant de répondre aux objections selon chaque catégorie d'acteurs
Savoir organiser l'évaluation et le suivi d'un projet

Nous contacter :

UNIVERS FORMATION : 05 24 61 30 79

Version mise à jour le 16/06/2023